

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1210**25 novembre 2004****SOMMAIRE**

AB Prestations International, S.à r.l., Remich.	58053	Derca S.A., Luxembourg	58049
Alexander Photo S.A., Luxembourg	58047	Diane Investments S.A., Luxembourg	58048
Alexander Photo S.A., Luxembourg	58047	DiBiLux S.A., Luxembourg	58035
Alexander Photo S.A., Luxembourg	58047	Dinya S.A., Luxembourg	58046
Alseide S.A., Luxembourg.	58078	Doribo A.G., Luxembourg.	58076
Apple Finance Holding S.A., Luxembourg	58077	Doribo A.G., Luxembourg.	58077
Aprilis Holding S.A., Luxembourg	58076	Edizione Servizi Finanziari S.A., Luxembourg.	58045
Areoto S.A., Luxembourg.	58068	EL.BI.PA., S.à r.l., Esch-sur-Alzette	58048
Arolex, S.à r.l., Hesperange	58067	Embrun Holding S.A., Luxembourg	58056
Asari S.A., Luxembourg	58067	Engeco International S.A., Luxembourg	58044
ATB Finanziaria S.A., Luxembourg	58079	Equitable S.A., Luxembourg	58043
Atlantic International Assets S.A., Luxembourg	58040	Espace Elec S.A., Luxembourg	58036
B.K. Management Services Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	58057	Eurofinim S.A., Luxembourg.	58043
Bank of China Limited, Succursale de Luxembourg S.A., Luxembourg	58045	Eurogestim S.A., Luxembourg	58042
Baticonfort, S.à r.l., Luxembourg.	58039	European Expedite S.A., Luxembourg.	58064
Baticonfort, S.à r.l., Luxembourg.	58039	European Expedite S.A., Luxembourg.	58064
(Le) Bois du Breuil S.A., Luxembourg.	58034	European Expedite S.A., Luxembourg.	58064
Caldar Holding S.A., Luxembourg	58038	Eurosil Holding S.A., Luxembourg	58059
Camada S.A., Luxembourg.	58039	Eurosil Holding S.A., Luxembourg	58059
Charburn Holding S.A., Luxembourg	58047	Exchange Partners Limited S.A., Luxembourg	58072
Charburn Holding S.A., Luxembourg	58047	Exchange Partners Limited S.A., Luxembourg	58072
Chorus Security Transport, S.à r.l., Strassen	58075	Exchange Partners Limited S.A., Luxembourg	58072
Colfax Holding S.A., Luxembourg	58044	Express Materiel Video S.A., Pétange	58041
Compagnie de Participations Ambra Holding S.A., Luxembourg.	58055	Figi Soparfi S.A., Luxembourg	58042
Compagnie de Participations Ambra Holding S.A., Luxembourg.	58055	Financière de Services S.A., Luxembourg	58075
Compagnie de Promotions Immobilières S.A., Luxembourg.	58037	Findim Group S.A., Luxembourg	58073
Compagnie Foncière et Mobilière S.A., Echternach.	58049	Findim Group S.A., Luxembourg	58074
Compagnie Holding d'Investissement des Indes Occidentales S.A., Luxembourg.	58038	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxembourg	58060
Connally, S.à r.l., Luxembourg	58038	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxembourg	58060
Corbigny S.A.H., Luxembourg	58077	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxembourg	58060
Crehan Finance S.A., Luxembourg	58054	Gorio S.A., Foetz	58065
Crehan Finance S.A., Luxembourg	58054	GT-Sat International, S.à r.l., Luxembourg.	58061
D.M. Investments S.A., Luxembourg.	58055	Herzig International, S.à r.l., Schifflange	58057
		House Hold and Body Care Products Company S.A., Luxembourg	58068
		Immobilium Properties S.A., Luxembourg	58052
		Immobilium Properties S.A., Luxembourg	58052

Inim Co. Holding S.A., Luxembourg.....	58059	Plurimetals S.A., Luxembourg.....	58050
Laika Invest Holding S.A., Strassen.....	58048	Popso (Suisse) Investment Fund Sicav, Luxembourg.....	58056
Laika Invest S.A., Strassen.....	58048	Pro-System S.A., Luxembourg.....	58043
Lascaux S.A.H., Luxembourg.....	58046	R.B. Holding S.A., Luxembourg.....	58049
Lesotho S.A., Luxembourg.....	58050	Ramses Invest Holding S.A., Luxembourg.....	58079
Levada International S.A., Luxembourg.....	58051	Redelic S.A.H., Luxembourg.....	58074
Lux Partenaires S.A., Luxembourg.....	58054	Redelic S.A.H., Luxembourg.....	58074
Lux Partenaires S.A., Luxembourg.....	58054	Redelic S.A.H., Luxembourg.....	58074
Lux Participation S.A., Luxembourg.....	58059	Redpark S.A., Luxembourg.....	58042
Lux Participation S.A., Luxembourg.....	58058	Rent Services S.A., Pétange.....	58041
Maggiore International S.A., Luxembourg.....	58051	Rhein und Moselschiffahrt Luxembourg S.A., Luxembourg.....	58036
Matériaux Hoffmann S.A., Roodt-sur-Syre.....	58078	Rhein und Moselschiffahrt Luxembourg S.A., Luxembourg.....	58035
Medico International S.A., Luxembourg.....	58051	RIF S.A.H., Luxembourg.....	58046
Mondilux International Investments S.A., Luxembourg.....	58050	S&E Consult S.A., Luxembourg.....	58039
Mondilux International Investments S.A., Luxembourg.....	58050	S.F.C. Conseil, S.à r.l., Luxembourg.....	58037
Monplaisir Assistance & Soins, S.à r.l., Mondorf-les-Bains.....	58079	Saris International S.A.H., Luxembourg.....	58045
No Limits, S.à r.l., Fentange.....	58049	Sira Luxembourg S.A., Luxembourg.....	58037
North Star Participations S.A., Luxembourg.....	58053	SOMARFI S.A., Luxembourg.....	58040
Nouvelle Euro-Technique, S.à r.l., Soleuvre.....	58040	Société Financière et Economique S.A.H., Luxembourg.....	58034
OMA S.A., Luxembourg.....	58057	Softpar S.A., Luxembourg.....	58055
Optimo Finance Holding S.A., Luxembourg.....	58053	Softpar S.A., Luxembourg.....	58055
Optimo Finance Holding S.A., Luxembourg.....	58053	Speed Promotion S.A., Luxembourg.....	58041
Orizzonti Participations S.A., Luxembourg.....	58052	Sylan Holding S.A., Luxembourg.....	58040
P.Corporate Markets S.A., Luxembourg.....	58052	Thule Holding S.A., Luxembourg.....	58041
Pacific International Assets S.A., Luxembourg.....	58051	Thule Holding S.A., Luxembourg.....	58041
Particorp S.A.H., Luxembourg.....	58056	Varied Investments S.A.H., Luxembourg.....	58080
Particorp S.A.H., Luxembourg.....	58056	Varied Investments S.A.H., Luxembourg.....	58080
Particorp S.A.H., Luxembourg.....	58056	Varied Investments S.A.H., Luxembourg.....	58080
Picsou Holding S.A.H., Luxembourg.....	58057	Versum International S.A., Luxembourg.....	58060
Picsou Holding S.A.H., Luxembourg.....	58057	Vista Global Holding S.A., Luxembourg.....	58078
Pisciculture Kieffer, S.à r.l., Niederpallen.....	58054		

LE BOIS DU BREUIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.452.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079070.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE ET ECONOMIQUE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 14.600.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 octobre 2004

- la société TRIPLE A CONSULTING, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 61.417 et ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegassel, est nommée nouveau Commissaire aux comptes en remplacement de HIFIN S.A., démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour SOCIETE FINANCIERE ET ECONOMIQUE S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079452.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

DiBiLux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 68.156.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social le 14 septembre 2004

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Federico Franzina de sa fonction d'administrateur du conseil d'administration, prend acte de cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Le conseil d'administration décide de coopter, avec effet au 14 septembre 2004, en remplacement:

- Monsieur Marco Lagona, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2005, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077294.3/024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

RHEIN UND MOELSCHIFFFAHRT LUXEMBURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.
H. R. Luxemburg B 93.317.

Im Jahre zweitausendvier, den zweiundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, mit dem Amtssitze in Luxemburg-Bonneweg, hat sich die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft RHEIN UND MOELSCHIFFFAHRT LUXEMBURG S.A., mit Gesellschaftssitz in L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München, eingefunden.

Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Gérard Lecuit, mit Amtssitz in Luxemburg, am 31. März 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 565 vom 23. Mai 2003. Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den genannten Notar Tom Metzler, am 22. Juni 2004, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 93.317.

Vorstand

Die Tagung wird um 15.00 Uhr, unter dem Vorsitz von Frau Gabriele Hölzenbein, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in D-56068 Koblenz, Rheinzollstrasse 6 eröffnet.

Die Vorsitzende bestimmt zur Sekretärin Frau Josée Muller-Kugener, Privatangestellte, wohnhaft in L-3350 Leudelange, 30A, rue du Cimetière.

Die Generalversammlung bestellt zum Stimmzähler Herrn Alexander Hölzenbein, Binnenschiffer, wohnhaft in D-56068 Koblenz, Rheinzollstrasse 6.

Zusammensetzung der Versammlung

Die bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der ihnen gehörenden Aktien wurden auf einer von dem anwesenden Aktionär und dem Vollmachtnehmer des vertretenen Aktionärs, unterschriebenen Anwesenheitsliste aufgeführt, und auf welche, von dem Vorstand angefertigte Liste, die Mitglieder der Versammlung erklären sich zu berufen.

Die genannte Anwesenheitsliste sowie die Vollmacht des vertretenen Aktionärs, nachdem sie von dem Vorstand und dem amtierenden Notar ne varietur gezeichnet wurden, bleiben gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Erklärung der Vorsitzenden

Die Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar dieselben zu beurkunden und zwar:

I.- Die gegenwärtige Generalversammlung hat sich mit der folgenden Tagesordnung zu befassen:

Tagesordnung:

- Abänderung von Artikel 11 der Satzung der Gesellschaft um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Einzelunterschrift des Delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, welcher alle Befugnisse hat, alle Aktivitäten im Rahmen des Gesellschaftszweckes durchzuführen, gemäss den Kriterien des luxemburgischen Ministère de l'Economie et des Classes Moyennes, oder durch die gemeinsame Unterschrift des Delegierten Verwaltungsratsmitgliedes und eines anderen Verwaltungsratsmitgliedes der Gesellschaft.»

II.- Das Gesellschaftskapital ist zur Zeit in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (EUR 100,-) eingeteilt, welche zu 25,80% eingezahlt sind. Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche drei-

hundertzehn (310) Aktien anwesend sind. Die Versammlung kann somit rechtsgültig über alle Punkte der Tagesordnung beschließen, ohne dass es erfordert ist, Rechenschaft über die Form der Einberufungen abzugeben.

Feststellung der Gültigkeit der Generalversammlung

Die von der Vorsitzenden abgegebenen Erklärungen wurden von dem Stimmzähler überprüft und von der Generalversammlung für richtig befunden. Die Generalversammlung bekennt sich als rechtmäßig einberufen und fähig, rechtsgültig über den vorliegenden Punkt der Tagesordnung zu beraten.

Beschlüsse

Nach vorangehender Beratung hat die Generalversammlung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

Einzigter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt den Artikel 11 der Satzung der Gesellschaft umzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die Einzelunterschrift des Delegierten Verwaltungsratsmitgliedes, welcher alle Befugnisse hat, alle Aktivitäten im Rahmen des Gesellschaftszweckes durchzuführen, gemäss den Kriterien des luxemburgischen Ministère de l'Economie et des Classes Moyennes, oder durch die gemeinsame Unterschrift des Delegierten Verwaltungsratsmitgliedes und eines anderen Verwaltungsratsmitgliedes der Gesellschaft.»

Abschluss

Da die Tagesordnung erschöpft ist und keiner der Anwesenden das Wort erbittet, schließt die Vorsitzende die Versammlung.

Kosten

Die Kosten, Auslagen und Gebühren die der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden auf den Betrag von siebenhundert Euro (EUR 700,-) abgeschätzt.

Worüber Protokoll, geschehen und aufgenommen am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden in einer ihnen kundigen Sprache an die Mitglieder der Generalversammlung, haben die Vorstandsmitglieder, welche dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Hölzenbein, J. Muller-Kugener, A. Hölzenbein, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, vol. 145S, fol. 23, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 28. September 2004.

T. Metzler.

(079344.3/222/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

RHEIN UND MOELSCHIFFFAHRT LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse München.

R. C. Luxembourg B 93.317.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 28 septembre 2004.

T. Metzler.

(079345.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

ESPACE ELEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 96.446.

EXTRAIT

L'administrateur Monsieur Emanuele Salvatore, né le 3 octobre 1969 à Luxembourg, demeurant à L-5361 Schrassig, 5, rue Siegelsbach, a démissionné avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Par mandat

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079288.3/273/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

S.F.C. CONSEIL, SOCIETE FIDUCIAIRE, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 86.094.

Société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 28 janvier 2002, acte publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 822 du 30 mai 2002. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 30 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 292 du 12 mars 2004.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

S.F.C. CONSEIL, SOCIETE FIDUCIAIRE

Société à responsabilité limitée

Signature

(078398.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

COMPAGNIE DE PROMOTIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 82.948.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078380.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SIRA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 70.946.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078631.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

COMPAGNIE HOLDING D'INVESTISSEMENT DES INDES OCCIDENTALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.908.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05147. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078377.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

CONNALLY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 2, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 24.984.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04248, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour CONNALLY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(078428.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

CALDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.950.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 10 septembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, volume 887, folio 70, case 1, que la société anonyme holding CALDAR HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 75.950, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 9 mai 2000, publié au Mémorial C numéro 684 du 22 septembre 2000, au capital social de quatre millions de couronnes islandaises (4.000.000,- ISK) représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de cent couronne islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme CALDAR HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(078943.3/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

58039

CAMADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 80.769.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Luxembourg, le 22 septembre 2004. Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078375.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

S&E CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 52.985.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

S&E CONSULT

Signature

(078441.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.083.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079053.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

BATICONFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.083.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079050.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

ATLANTIC INTERNATIONAL ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.958.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05139. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078369.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SOMARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.410.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078445.3/768/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

NOUVELLE EURO-TECHNIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4411 Soleuvre, 160, rue Aessen.
R. C. Luxembourg B 79.405.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078406.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SYLAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.919.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signature

(079065.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EXPRESS MATERIEL VIDEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4750 Pétange, 165C, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 84.103.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05806, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2004. Signature.
(078410.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

RENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 50.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 28 septembre 2004. Signature.
(078417.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SPEED PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 88.899.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg
le 20 septembre 2004 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur et administrateur-délégué démissionnaire Monsieur Vincent Stavaux de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société CRITERIA, S.à r.l., avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, a été nommée comme nouvel administrateur et terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Pour SPEED PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05604. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078448.3/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

THULE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 72.952.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(079074.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

THULE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 72.952.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(079078.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

58042

FIGI SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 57.516.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078465.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

REDPARK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 83.202.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078629.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

EUROGESTIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 67.435.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078470.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

EUROFINIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 67.434.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078471.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

PRO-SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 70.572.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05239. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078628.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

EQUITABLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.464.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078472.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

ENGECO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 74.205.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078475.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

COLFAX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.235.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGA SERVICES

Administrateur

Signature

(079081.3/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EDIZIONE SERVIZI FINANZIARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 79.134.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05163. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078483.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SARIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 67.283.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, réf. LSO-AU01851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(079055.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

BANK OF CHINA LIMITED, SUCCURSALE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 37-39, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.755.

—
Monsieur Li Xiaojing est nommé Directeur Général et Monsieur Tang Maoheng, Directeur Général Adjoint. Ils ont tous deux le pouvoir de signer tout seul tous les documents de BANK OF CHINA LIMITED, SUCCURSALE DE LUXEMBOURG. Tandis que Monsieur Li Yu-Min, Monsieur Fang Ying, Monsieur Wu Ming-Hain, Monsieur Vellani, Monsieur Chen Yi-Heng, Monsieur Wang Qin-Si et Monsieur Liu Yi-Hua ne sont plus des représentants permanents de BANK OF CHINA LIMITED, SUCCURSALE DE LUXEMBOURG.

En outre les quatre personnes suivantes n'ont plus le pouvoir d'engager la société:

- Monsieur Liu Mingkang,
- Monsieur Liu Jinbao,
- Monsieur Ping Yue,
- Monsieur Ciu Leiping.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour BANK OF CHINA LIMITED, SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

L. Xiaojing

Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2004, réf. LSO-AU06689. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079377.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

58046

DINYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 84.422.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05161. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078485.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

RIF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 15.501.

—
Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(079087.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

LASCAUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 55.555.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue le 18 mai 2004 à 11.00 heures
Après discussion pleine et entière, l'assemblée générale prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

I. L'assemblée générale approuve les états financiers au 31 décembre 2003 et décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice 2003, correspondant à USD 1.087.064,27;

II. L'assemblée générale accepte le rapport du commissaire aux comptes;

III. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions pendant l'exercice social 2003.

Aucun autre point étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.30 heures.

Pour publication

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079101.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

CHARBURN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.184.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU03972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(079025.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

CHARBURN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 25.184.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 août 2004

Messieurs Bernard Zimmer et Norbert Schmitz et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société
CHARBURN HOLDING S.A.
N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079137.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

ALEXANDER PHOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.924.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES
Signature

(079235.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

ALEXANDER PHOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.924.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES
Signature

(079234.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

ALEXANDER PHOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.924.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06408, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES
Signature

(079237.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

58048

DIANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 68.768.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078486.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

EL.BI.PA., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4113 Esch-sur-Alzette, 4, rue Victor Ewen.
R. C. Luxembourg B 71.388.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078709.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LAIKA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.059.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 24 septembre 2004.

Signature.

(079446.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

**LAIKA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. LAIKA INVEST S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 84.059.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 septembre 2004.

Signature.

(079448.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

58049

DERCA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 62.037.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078488.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

NO LIMITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 119A, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 65.363.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078708.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

COMPAGNIE FONCIERE ET MOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R. C. Luxembourg B 94.577.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 septembre 2004.

Signature.

(078842.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

R.B. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.306.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REVILUX S.A.

Signature

(078915.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

PLURIMETALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.793.

—
Extrait

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078627.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LESOTHO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.154.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078605.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

MONDILUX INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.168.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AV03312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour MONDILUX INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079095.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

MONDILUX INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 25.168.

—
Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004, les mandats des Administrateurs Messieurs Jan Harry Freese, Godefridus Peter Maria Van Brussel, Jean Bodoni et Guy Kettmann ainsi que celui du Commissaire aux comptes KPMG FIDES PEAT ont été renouvelés pour la durée d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour MONDILUX INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079093.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

LEVADA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.743.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05211. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078606.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

MAGGIORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 78.397.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05213. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078607.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

MEDICO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 73.566.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078608.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

PACIFIC INTERNATIONAL ASSETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 73.039.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078616.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

P.CORPORATE MARKETS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 76.209.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078615.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

ORIZZONTI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 73.604.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078613.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

IMMOBILIUM PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.486.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AV03334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour IMMOBILIUM PROPERTIES S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079099.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

IMMOBILIUM PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 80.486.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2003 AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arion, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Madame Manuella Alecci-Macalli, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour IMMOBILIUM PROPERTIES S.A. Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079098.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

NORTH STAR PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 82.807.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05220. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078612.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

AB PRESTATIONS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5533 Remich, 13, rue de l'Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.633.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05993, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078707.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 65.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04254, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour OPTIMO FINANCE HOLDING S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(079178.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

OPTIMO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 65.656.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2003

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Fiscal et Economique, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts, en l'an 2009.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04251. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(079173.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 48.902.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079105.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 48.902.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} mars 2004, la décision des Administrateurs du 25 août 2003 de coopter Monsieur Mark Bienstman, Bieststraat 73, B-3191 Boortmeerbeek, au Conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel Administrateur définitivement élu s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079103.3/1017/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

PISCICULTURE KIEFFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8545 Niederpallen, 2, rue de Reichlange.
R. C. Luxembourg B 94.417.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078706.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

LUX PARTENAIRES, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.224.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU06576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Signature.

(079723.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

LUX PARTENAIRES, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.224.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU06578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Signature.

(079719.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.824.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03326, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079107.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 56.824.

—
Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2003, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Madame Marie-Claire Zehren, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Pour COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS AMBRA HOLDING S.A. Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079106.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

D.M. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.550.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU05978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078746.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

SOFTPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 66.181.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06429, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Signature.

(079729.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

SOFTPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 66.181.

—
Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06431, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Signature.

(079730.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

PARTICORP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.078.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU03986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(079019.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

PARTICORP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.078.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2003

Messieurs Jean Bintner, Norbert Schmitz et Johan Van Thiegem sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société PARTICORP S.A.

N. Schmitz
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079136.3/1023/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

PARTICORP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.078.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz
Administrateur

(079020.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EMBRUN HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 18.923.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU05982, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078747.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 68.857.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme
Signatures

(079071.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

PICSOU HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 60.709.

—
Les comptes annuels au 7 août 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04257, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour PICSOU HOLDING S.A.H.

ECOGEST S.A.

Signature

(079184.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

PICSOU HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 60.709.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04259, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour PICSOU HOLDING S.A.H.

ECOGEST S.A.

Signature

(079191.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

OMA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.596.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU05987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078748.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

HERZIG INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3878 Schifflange, 32, chemin Vert.

R. C. Luxembourg B 8.881.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 27 septembre 2004.

Signature.

(078840.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

B.K. MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 93.334.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(079084.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

LUX PARTICIPATION S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2430 Luxemburg, 36, rue Michel Rodange.
H. R. Luxemburg B 86.653.

Im Jahre zweitausendvier, den zweiundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft LUX PARTICIPATION S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Luxemburg B 86.653, gegründet durch eine Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. März 2002, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 960 vom 24. Juni 2002 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um 10.15 Uhr unter dem Vorsitz von Frau Kerstin Kleudgen, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 36, rue Michel Rodange, L-2430 Luxemburg.

Dieselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Frank Stolz-Page, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Marc Prospert, Jurist, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Sodann stellt die Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (EUR 100,-), welche das gesamte Kapital von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Kapitalerhöhung um EUR 69.000,- um das Gesellschaftskapital von seinem jetzigen Stand von EUR 31.000,- auf EUR 100.000,- zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von 690 neuen Aktien mit einem Nennwert von EUR 100,- je Aktie.
 - Zeichnung und Einzahlung in bar.
2. Entsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung.
3. Verschiedenes.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird um EUR 69.000,- erhöht um es von seinem jetzigen Stand von EUR 31.000,- auf EUR 100.000,- zu bringen durch die Schaffung und Ausgabe von 690 neuen Aktien mit einem Nennwert von EUR 100,- je Aktie.

Nachdem die jetzigen Aktionäre auf ihr Vorzugszeichnungsrecht verzichtet haben, wurden die 690 neuen Aktien alle gezeichnet durch Herrn Andreas Fellmann, Direktor, geboren am 28. März 1966 in Trier, Deutschland, mit Anschrift in 3, Neie Wee, L-6661 Born,

hier vertreten durch Frau Kerstin Kleudgen, vorgeannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Luxemburg, am 7. September 2004.

Welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch die Bevollmächtigte und den instrumentierenden Notar der gegenwärtigen Urkunde beigegeben bleiben wird, um mit ihr einregistriert zu werden.

Die neuen Aktien wurden alle in bar ingezahlt, so dass die Summe von EUR 69.000,- der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, wie dies dem instrumentierenden Notar bescheinigt wurde, welcher dies ausdrücklich bestätigt.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 3 der Satzung abgeändert und in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt einhunderttausend Euro (EUR 100.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nennwert von einhundert Euro (EUR 100,-) pro Aktie.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung um 10.30 Uhr für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. Kleudgen, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, vol. 145S, fol. 24, case 6. – Reçu 690 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(079456.3/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

LUX PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 86.653.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1217 du 22 septembre 2004 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(079458.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

INIM CO. HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 70.934.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078599.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

EUROSIL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 16.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04256, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour EUROSIL HOLDING S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(079180.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

EUROSIL HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 16.656.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004

1. Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

Conseil d'Administration:

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes:

- LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(079171.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 15.734.

La Société a été constituée originellement sous la dénomination STERIA-LUX S.A., suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 février 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 79 du 18 avril 1978.

Les comptes annuels au 31 mars 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06461, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(079353.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 15.734.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 12 juillet 2004

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale du 12 juillet 2004:

- que les comptes de la société au 31 mars 2002 ont été approuvés;
- que décharge a été accordée aux administrateurs de la société ainsi qu'au réviseur d'entreprises de la société pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social clos au 31 mars 2002.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06460. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(079352.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 15.734.

La Société a été constituée originellement sous la dénomination STERIA-LUX S.A., suivant acte reçu par Maître André Prost, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 16 février 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 79 du 18 avril 1978.

Les comptes annuels au 31 mars 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 septembre 2004, réf. LSO-AU06463, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(079354.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

VERSUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 78.887.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004 que:
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05274. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078588.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

GT-SAT INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

R. C. Luxembourg B 104.210.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the eighteenth of November.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Appeared:

Mr Thorsten Schulz, technico-commercial, born in Herford (Germany), on the 19th of February 1967, residing at L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

This appearing party requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), as follows:

Chapter I. Purpose - Name - Duration**Art. 1.** A corporation is established between the actual share owner and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.**Art. 2.** The company's object is purchase, sale, import and export, trade with electronic equipments, satellite equipments, pc equipments, office equipments and audio-visuals products.

The company can contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies.

The company may undertake all commercial, personal property, real estate and financial operations related directly or indirectly to the above mentioned activities or which may facilitate their realization.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited duration.**Art. 4.** The corporation shall take the name of GT-SAT INTERNATIONAL, S.à r.l.**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The corporation may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

Chapter II. Corporate Capital - Shares**Art. 6.** The company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by fifty (50) shares of a par value of two hundred and fifty Euros (250.- EUR) each, all entirely subscribed and fully paid up in cash.

The shares have been subscribed by Mr Thorsten Schulz technico-commercial, born in Herford (Germany), on the 19th of February 1967, residing at L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

All the shares have been totally paid up so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is from this day on at the free disposal of the corporation and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Art. 7. The shares shall be freely transferable between associates. They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates.

In this case the remaining associates have a preemption right.

They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the shares to a non-associate person.

In case of use of this preemption right the value of the shares shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

Art. 8. Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the corporation.**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the corporation under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the corporation.**Chapter III. Management****Art. 10.** The corporation shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of shares he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as shares. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing seventy five percent of the capital.

Art. 13. In case that the corporation consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Resolutions taken by the sole shareholder in virtue of these attributions must be mentioned in a protocol or taken in written form.

Contracts concluded between the sole shareholder and the company represented by the sole shareholder must also be mentioned in a protocol or be established in written form.

This disposition is not applicable for current operations made under normal conditions.

Art. 14. The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning the obligations they take regularly in the name of the corporation; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

Art. 15. Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the shareholders.

Art. 16. The social year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

Chapter IV. Dissolution - Liquidation

Art. 17. In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

Chapter V. General stipulations

Art. 18. All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

Special dispositions

The first social year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2005.

Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at nine hundred and fifty Euros.

Decisions of the sole share owner

Immediately after the incorporation of the company, the above-named share owner took the following resolutions:

1.- The registered office is established in L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

2.- Is appointed as managing director:

Mr Thorsten Schulz, technico-commercial, born in Herford (Germany), on the 19th of February 1967, residing at L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

3.- The corporation will be validly bound by the sole signature of the managing director.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Thorsten Schulz, technico-commercial, né à Herford (Allemagne), le 19 février 1967, demeurant à L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente:

Titre 1^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, l'importation et l'exportation et le commerce, d'équipements électroniques, d'équipements de satellites, d'équipements de pc, d'équipements de bureaux et de produits audio-visuels.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rapporter directement ou

indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en favoriser l'accomplissement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de GT-SAT INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II. Capital social - parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinquante (50) parts sociales de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces.

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Thorsten Schulz, technico-commercial, né à Herford (Allemagne), le 19 février 1967, demeurant à L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption.

Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce, qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ neuf cent cinquante euros.

Décisions de l'associé unique immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

2.- Est désigné comme gérant de la société:

Monsieur Thorsten Schulz, technico-commercial, né à Herford (Allemagne), le 19 février 1967, demeurant à L-1518 Luxembourg, 2, rue Comte Joseph de Ferraris.

3.- La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: T. Schulz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 novembre 2004, vol. 529, fol. 78, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 novembre 2004.

J. Seckler.

(095220.3/231/192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

EUROPEAN EXPEDITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.479.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078855.3/1035/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EUROPEAN EXPEDITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.479.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06028, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078851.3/1035/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EUROPEAN EXPEDITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 87.479.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 24 septembre 2004 à Luxembourg que le mandat des administrateurs suivants est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2004:

1. Monsieur Stéphane Hadet, Avocat à la Cour, né le 25 mai 1968 à Nancy, France, demeurant au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

2. Monsieur Stef Oostvogels, Avocat à la Cour, né le 21 avril 1962 à Bruxelles, Belgique, demeurant au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

3. Madame Delphine Tempé, Avocat à la Cour, née le 15 février 1971 à Strasbourg, France, demeurant au 20, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078848.3/1035/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

GORIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 7, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 102.943.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1. - DAMCO HOLDING S.A., société anonyme holding, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

b) Monsieur Armand Distave, conseil économique et fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

ici représentés par Monsieur Franco Polidori, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

en vertu de procurations sous seing privé, datées du 16 août 2004,

2. - LUXEMBOURG BUSINESS CONSULTANTS S.A., société anonyme, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

représentée par deux de ses administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Armand Distave, prénommé,

b) Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

ici représentés par Monsieur Franco Polidori, prénommé,

en vertu de procurations sous seing privé, datées du 16 août 2004.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdites comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GORIO S.A.

Le siège social est établi à Foetz.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet la gestion d'immeubles.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), divisé en cent (100) actions de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- DAMCO HOLDING S.A., prénommée, cinquante actions	50
2.- LUXEMBOURG BUSINESS CONSULTANTS S.A., prénommée, cinquante actions	50
Total: cent actions	<u>100</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. - Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

a) Madame Claude Kraus, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

b) Monsieur Steve Kieffer, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

c) Monsieur Franco Polidori, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille dix.

2. - Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille dix.

3. - Le siège social est établi à L-3895 Foetz, 7, rue de l'Industrie.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparantes, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Polidori, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2004, vol. 21CS, fol.95, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

E. Schlessler.

(075927.3/227/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2004.

ASARI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.957.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05136. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078364.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

AROLEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Hesperange.

R. C. Luxembourg B 21.772.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(078976.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

AREOTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 82.260.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078363.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

HOUSE HOLD AND BODY CARE PRODUCTS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

—
STATUTS

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville;

Ont comparu:

- 1) Monsieur Fabio Granata, entrepreneur, demeurant à I-Crema, Piazza Premoli 8, Italie.
- 2) Monsieur Paolo Bergamaschi, entrepreneur, demeurant à I-Crema, Via Ferré 13, Italie.
- 3) Monsieur Piergiorgio Varotti, pep chimico, demeurant à I-Cerro al Lambro.
- 4) Monsieur Abele Bertola, artisan, demeurant à Casalmiaocco, via Padova 8, Italie.

Lesquels comparants sont tous ici représentés par la société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859, elle-même représentée par Messieurs Lino Berti et Augusto Mazzoli, tous deux employés privés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

en vertu de 4 procurations, lesquelles, après avoir été signées ne varietur, par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société qu'elles déclarent constituer entre elles comme suit

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société luxembourgeoise, sous forme de société anonyme. Elle existera sous la dénomination de HOUSE HOLD AND BODY CARE PRODUCTS COMPANY S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 3. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille Euro), représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune.

Toutes les actions sont au porteur ou nominatives ou choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 50.000.000 (cinquante millions d'Euro), représenté par 5.000.000 (cinq millions) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 21 décembre 2005, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Art. 6. La société ne reconnaît qu'un titulaire par titre. Si le titre appartient à plusieurs personnes ou s'il est grevé d'un usufruit ou d'un gage, la société a la faculté de suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant, à son égard, titulaire de ces droits.

Toute cession projetée et toute transmission à un non-actionnaire est, pour être opposable à la société, soumise à un droit de préemption de la part des autres actionnaires. A cet effet, le cédant devra en faire la déclaration dans les trente jours au siège de la société par lettre recommandée en indiquant l'identité du cessionnaire ensemble avec toutes les autres conditions de la cession projetée.

Le conseil d'administration doit avertir les autres actionnaires dans le délai de dix jours à partir de la réception de la déclaration du droit de préemption leur réservé. Tout actionnaire aura pendant un délai de trente jours le droit de manifester sa volonté d'acquiescer au prix unitaire déterminé projeté ou en cas de désaccord à ce sujet au prix tel que déterminé par le cessionnaire pour toutes les actions offertes par une communication écrite au Conseil. Si plusieurs ou tous les actionnaires entendent faire usage du droit de préemption, la répartition des actions à acquiescer se fera en proportion des actions qu'ils possèdent, le conseil avisant équitablement en cas de rompus.

Après l'expiration d'un délai de quarante jours à compter de la déclaration au siège social de la part du cédant, la cession ou transmission concernant les titres au sujet desquels un droit de préemption n'aurait pas été exercé, est définitivement opposable à la société, à condition d'intervenir dans les trente jours depuis l'expiration du délai de soixante jours au cessionnaire désigné suivant les conditions indiquées initialement au conseil.

Art. 7. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. La société est engagée en toute hypothèse par la signature conjointe de deux administrateurs et, en ce qui concerne la gestion journalière, par le préposé à la gestion journalière, le tout sans préjudice de délégations spéciales.

Les opérations de la société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Les administrateurs et commissaires sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat et peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles. Au cas où aucune durée n'est fixée lors de la nomination de ces organes, ces organes sont nommés pour une durée d'un an.

Les mandats ne peuvent, sauf réélection, excéder une durée de six années. Ils prennent fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de l'année de leur expiration.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur nommé par l'assemblée, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale procède à l'élection définitive lors de sa première réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut élire un président parmi ses membres. Il peut élire un ou plusieurs vice-présidents. En cas d'empêchement du président ou d'un vice-président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou d'un vice-président ou de deux administrateurs.

Les réunions ont lieu à l'endroit, au jour et à l'heure désignés dans les avis de convocation.

Le conseil d'administration peut se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les administrateurs sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si cinquante pour cent au moins de ses membres participent à la délibération en votant personnellement ou par mandataire. La délibération peut également intervenir par le biais du téléphone ou de la vidéoconférence. Le mandat ne peut être donné qu'à un autre administrateur. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Dans le cas où le vote serait exprimé par écrit au moyen de télégrammes, télex ou télécopie, les résolutions doivent recueillir l'unanimité des administrateurs.

Une décision écrite signée par tous les administrateurs est aussi régulière et valable comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 10. Les délibérations des conseils d'administration concernant l'achat et la vente de participations, ainsi que les octrois et demandes de financement supérieur à EUR 50.000, devront être signées par le président du conseil d'administration et un administrateur. Pour tous les autres types de délibérations, la signature conjointe de deux administrateurs est suffisante.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition qui intéressent la société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Il peut notamment et sans que la désignation qui va suivre soit limitative, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, donner mainlevée, décider de tous apports, en donner valable quittance, faire et autoriser tous retraits, emprunter même au moyen d'émissions d'obligations.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs, en ce qui concerne la gestion journalière, à une ou plusieurs personnes, actionnaires ou non, dont il fixe les conditions d'exercice des pouvoirs par des signataires accrédités par lui, ainsi que les rémunérations spéciales attachées à ces délégations. Lorsque la délégation est faite à un membre du conseil, l'autorisation préalable de l'assemblée générale est requise.

Le conseil peut également conférer tous pouvoirs spéciaux à un ou plusieurs mandataires de son choix, administrateurs ou non.

Art. 13. Les assemblées générales autres que l'assemblée générale ordinaire se tiennent soit au siège social, soit en tout autre lieu indiqué dans la convocation faite par le conseil d'administration.

L'ordre du jour des assemblées générales ordinaires est arrêté par le conseil. L'ordre du jour devra être indiqué dans les convocations.

Le conseil d'administration peut pour la tenue de l'assemblée générale imposer, aux actionnaires souhaitant y assister, de déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée.

L'assemblée désigne le président de l'assemblée qui peut être le président du conseil d'administration, un administrateur ou une personne choisie par l'assemblée. Le président de l'assemblée préside le bureau et désigne un secrétaire, actionnaire ou non, chargé de la rédaction de procès-verbal de l'assemblée.

L'assemblée désigne un scrutateur qui peut être actionnaire ou non.

Les assemblées générales ordinaires annuelles et les assemblées générales ordinaires convoquées extraordinairement prennent leurs décisions à la majorité des membres présents ou représentés.

Art. 14. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des frais généraux et d'exploitation, des charges sociales et des amortissements nécessaires, constitue le bénéfice de la société.

Sur le bénéfice net ainsi déterminé, il est prélevé cinq pour cent pour être affecté à la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital.

L'affectation à donner au solde du bénéfice sera déterminée annuellement sur proposition du conseil d'administration par l'assemblée générale ordinaire.

Cette affectation peut comporter la distribution de dividendes, la création ou l'alimentation de fonds de réserve, de provision, le report à nouveau, ainsi que l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration peut procéder à des versements d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 16. Les controverses qui pourraient surgir entre:

- la société et les actionnaires,
- les actionnaires, la société et le conseil d'administration,
- administrateurs,
- actionnaires,

pour des questions internes à la vie même de la société, et à la détention des actions, exception faite de celles qui, selon la loi, ne peuvent pas être compromises, seront déferées à la résolution d'un collège arbitral composé de trois arbitres dont deux seront nommés par les parties intéressées et le dernier, qui aura fonction de président sera désigné par les arbitres nommés préalablement.

En cas de désaccord sur la nomination de l'arbitre qui aura fonction de président, la nomination sera de la compétence du Président du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg sur recours de la partie la plus diligente.

Les arbitres décident en étant dispensés de toutes formalités officielles, et doivent émettre leur sentence endéans les 90 jours de leur nomination.

Art. 17. L'assemblée générale entend les rapports des administrateurs et des commissaires et discute les comptes annuels.

Après l'adoption des comptes annuels, l'assemblée générale se prononce par un vote spécial sur la décharge des administrateurs et des commissaires. Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission, ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société, et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

Art. 18. L'assemblée générale extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Des convocations sont faites dans les formes prescrites pour les assemblées générales ordinaires.

Les assemblées générales extraordinaires sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles soient composées d'un nombre d'actionnaires ou de mandataires spéciaux d'actionnaires représentant la moitié au moins du capital social et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée par le conseil d'administration, dans les mêmes formes statutaires; cette convocation reproduit l'ordre du jour en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée délibère valablement, quel que soit le quorum de présence.

Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Art. 19. Les assemblées générales, tant ordinaires qu'extraordinaires peuvent se réunir et statuer valablement, même sans convocation préalable, chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et consentent à délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Art. 20. A tout moment, l'assemblée générale extraordinaire peut, sur la proposition du conseil d'administration, prononcer la dissolution de la société. En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale extraordinaire règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs ayant pour mission de réaliser tout l'actif mobilier et immobilier de la société et d'éteindre le passif.

Sur l'actif net provenant de la liquidation après extinction du passif, il sera prélevé une somme nécessaire pour rembourser le montant libéré et non amorti des actions; quant au solde, il sera réparti au prorata entre toutes les actions.

Art. 21. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 22. L'assemblée générale se réunira de plein droit dans la commune du siège social, le deuxième vendredi du mois de juillet à 10.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire suivant, à la même heure.

Art. 23. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2001.

La première assemblée générale annuelle se réunira le deuxième vendredi du mois de juillet 2002 à 10.00 heures.

Par exception à l'article 8 des statuts le premier président et le premier vice-président peuvent être nommés par l'assemblée générale à tenir immédiatement après la constitution de la société.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire à toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, comme suit:

M. F. Granata, préqualifié	deux mille six cent quatre-vingt-quinze actions	2.695
M. P. Varotti, préqualifié,	cent quarante actions	140
M. A. Bertola, préqualifié,	cent quarante actions	140
M. P. Bergamaschi, préqualifié	cent vingt-cinq actions	125
Total:	trois mille cent actions	3.100

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille Euro) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration - Evaluation - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à LUF 70.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 4 (quatre).

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs

- Monsieur Paolo Bergamaschi; industriel, demeurant à I-Crema, Via Ferré 13, Italie, Président,
- Monsieur Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, Bld du Prince Henri, Administrateur,
- Monsieur Augusto Mazzoli, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, Bld du Prince Henri, Administrateur.
- Monsieur Jean-Pierre Verlaine, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, Bld du Prince Henri, Administrateur.

Monsieur Paolo Bergamaschi, préqualifié, est nommé président.

3. Le mandat des administrateurs est fixé à une année et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir le deuxième vendredi du mois de juillet 2002 à 10.00 heures.

4. La société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE, établie au 21-25, allée Scheffer, à Luxembourg, est désignée comme commissaire aux comptes en charge de la révision des comptes de la société.

5. Le mandat du commissaire aux comptes est fixé à une année et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir le deuxième vendredi du mois de juillet 2002 à 10.00 heures.

6. L'assemblée autorise dès à présent le conseil d'administration à désigner un ou plusieurs de ses membres comme délégué(s) à la gestion journalière, le(s)quel(s) portera(ont) le titre d'administrateur(s)-délégué(s).

7. Le siège de la société est fixé au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signés avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Berti, A. Mazzoli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 1275, fol. 73, case 2. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2001.

J. Delvaux.

(06587/208/250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2001.

EXCHANGE PARTNERS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 13.093.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05483, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Signature.

(078852.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EXCHANGE PARTNERS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 13.093.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05492, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Signature.

(078853.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

EXCHANGE PARTNERS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 13.093.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05486, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Signature.

(078854.3/723/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

FINDIM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.659.

L'an deux mille quatre, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINDIM GROUP S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, constituée suivant acte notarié en date du 28 juin 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 7 novembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 18 juin 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Fossati, Président du Conseil d'Administration, demeurant à Sorengo (Suisse),

qui désigne comme secrétaire Madame Simone Retter, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giuseppe Fossati, dirigeant d'entreprise, demeurant à CH-6900 Lugano.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Modification de l'article 6 des statuts;

2) Accord sur un transfert d'action au sens de l'article 6 des statuts.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis publiés:

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 861 du 23 août 2004 et n° 889 du 3 septembre 2004;

b) au Luxemburger Wort, le 23 août 2004 et le 3 septembre 2004.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexé aux présentes le certificat de blocage émis par la banque UBS (Lugano) nommant M. Giuseppe Fossati en tant que représentant des actions, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que les 687.400 actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée.

V.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide modifier le deuxième alinéa de l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6. Alinéa 2.** Tout transfert d'action(s) pourra intervenir seulement pour la totalité des actions possédées par le cédant et est sujet à un droit d'option en faveur des personnes qui sont alors actionnaires directement ou indirectement de la Société, et ce conformément aux dispositions prévues dans le présent article 6, exceptés les transferts d'une manière quelconque par un actionnaire à son descendant en ligne directe, lesquels transferts sont libres et donc non sujets audit droit d'option. Au cas où un actionnaire direct ou indirect de la Société n'aurait pas de descendants en ligne directe, il aura le droit de transférer, d'une manière quelconque, la propriété des actions de la Société, détenues directement ou indirectement, à tout autre actionnaire direct ou indirect de la Société et/ou à l'un de leur descendant en ligne directe, lesquels transferts sont libres et donc non sujets audit droit d'option. Il est précisé que les transferts effectués par un des actionnaires à une société ou entité quelconque contrôlée à 100% par lui et/ou par ses propres descendants en ligne directe ou dont un ou plusieurs de ceux-ci serai(en)t bénéficiaire(s), ne sont pas sujets au droit d'option susdit mais sont soumis à l'accord de 70% (soixante-dix pour cent) des actions émises de la société.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale prend note du transfert de deux cents (200) actions de la société DAFOFIN SIX S.A. par Madame Daniela Fossati à la société DAFOFIN FOUR S.A. et le transfert de cent quatre-vingt-dix-neuf (199) actions de la société DAFOFIN SIX S.A. par Madame Stefania Fossati à la société DAFOFIN FIVE S.A. et décide d'approuver ces transferts.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environs six cents Euros (600,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Fossati, S. Retter, G. Fossati, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, vol. 145S, fol. 15, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

G. Lecuit.

(079342.3/220/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

FINDIM GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.659.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

G. Lecuit.

(079343.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

REDELIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 30.360.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour REDELIC S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079186.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

REDELIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 30.360.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour REDELIC S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079187.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

REDELIC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 30.360.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05465, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour REDELIC S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079188.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

FINANCIERE DE SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 37.281.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WESTERVILLE GROUP INC., enregistrée sous les numéros 392027 et 423123, une société avec siège social à East 53 Street, Panama, République du Panama,

ici représentée par Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Monaco, le 10 septembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme FINANCIERE DE SERVICES, R.C. B numéro 37.281, fut constituée par acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 20 juin 1991, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 458 du 11 décembre 1991.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 mars 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 507 du 14 mai 2004.

- La Société a actuellement un capital social de trois cent mille (300.000,-) euros, représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) euros chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société FINANCIERE DE SERVICES.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société FINANCIERE DE SERVICES avec effet immédiat;

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société FINANCIERE DE SERVICES déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au siège social de la société dissoute, actuellement L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire 2 certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société FINANCIERE DE SERVICES.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, vol. 145S, fol. 23, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(079457.3/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

CHORUS SECURITY TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 28.001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(078977.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

APRILIS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 80.981.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078361.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

DORIBO A.G., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 22.326.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le quinze septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MINIJEN LIMITED, ayant son siège social à Russel Square House, 10-12, Londres WC1B 5LF, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Londres, le 7 septembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme DORIBO A.G., R.C.S. numéro 22.326, fut transférée de Suisse au Grand-Duché du Luxembourg par acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 décembre 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 29 du 1^{er} février 1985;

- La société a actuellement un capital de cinquante-deux mille francs suisses (CHF 52.000,-) représenté par cinquante-deux (52) actions d'une valeur nominale de mille francs suisses (CHF 1.000,-) chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société DORIBO A.G.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société DORIBO A.G. avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société DORIBO A.G. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuvé une situation comptable au 20 août 2004;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire cinq certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société DORIBO A.G.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, vol. 145S, fol. 18, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004

A. Schwachtgen.

(079463.3/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

DORIBO A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 22.326.

Les comptes de clôture au 20 août 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05918, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(079461.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

APPLE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 70.539.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05133. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078354.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

CORBIGNY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 67.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. Schmitz

Administrateur

(079063.3/1023/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

58078

ALSEIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 81.733.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078351.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

MATERIAUX HOFFMANN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Roodt-sur-Syre.
R. C. Luxembourg B 20.613.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(079033.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

VISTA GLOBAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 72.758.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 10 septembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, volume 887, folio 70, case 3, que la société anonyme holding VISTA GLOBAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 72.758, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 novembre 1999, publié au Mémorial C numéro 65 du 20 janvier 2000, au capital social de soixante-dix millions de couronnes islandaises (70.000.000,- ISK) représenté par trois cent cinquante mille (350.000) actions d'une valeur nominale de deux cents couronnes islandaises (200,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme VISTA GLOBAL HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(078944.3/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

58079

ATB FINANZIARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 81.734.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Luxembourg, le 22 septembre 2004. Pour extrait conforme.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.
Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078366.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

MONPLAISIR ASSISTANCE & SOINS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondorf-les-Bains.
R. C. Luxembourg B 73.672.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(079034.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

RAMSES INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 75.049.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 10 septembre 2004, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 15 septembre 2004, volume 887, folio 70, case 2, que la société anonyme holding RAMSES INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 75049, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 24 mars 2000, publié au Mémorial C numéro 511 du 18 juillet 2000, au capital social de huit millions de couronnes islandaises (8.000.000,- ISK) représenté par quatre-vingt mille (80.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) par action, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme RAMSES INVEST HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 septembre 2004.

J.-J. Wagner.

(078942.3/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

VARIED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.359.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour VARIED INVESTMENTS S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079193.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

VARIED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.359.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour VARIED INVESTMENTS S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079192.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

VARIED INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 39.359.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour VARIED INVESTMENTS S.A.

Société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(079190.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2004.
